

Car prorogation ou dissolution, ce sont les deux alternatives que l'on discute, et dont le télégraphe vous aura appris le résultat au reçu de cette lettre.

Le gouvernement, d'abord irrésolu devant l'attitude du Sénat, vient de se décider, je pense, pour un appel au pays ; car, il a gagné à ses desseins le parti légitimiste, qui, par les vingt-quatre voix dont il dispose dans la Chambre haute, peut faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Après bien des pourparlers, après l'envoi de délégués au Maréchal, MM. Cheneslong, Belcastel et Rhodéz-Benavent, ce parti, qui demandait, avec certaines garanties, deux portefeuilles dans le Ministère, a réussi à faire accepter les conditions de son concours au vote de la dissolution.

Les légitimistes ont, entre autres choses, exigé que le pacte fondamental qui régit actuellement la France ne subit aucune modification constitutionnelle, comme, par exemple, l'éventualité d'une présidence à vie, ou d'une prolongation des pouvoirs du Maréchal, dont on a beaucoup parlé.

Il demeure entendu que la révision de la Constitution reste ajournée jusqu'en 1880, époque où les Chambres choisiront la forme définitive du gouvernement.

Le bruit avait couru d'un retour du Président vers un ministère centre-gauche, ayant M. Dufaure comme chef. La Bourse avait eu un mouvement de hausse sur cette rumeur ; mais après ce que l'Union, organe des légitimistes, vient de publier, l'on sait parfaitement à quoi s'en tenir. Voici la phrase par laquelle l'Union annonce, dans un premier-Paris, l'attitude du parti : " Il fallait que le droit des électeurs " royalistes à une représentation équitable " et sérieuse fût nettement établi. . . Une " déclaration loyale donne aux royalistes " l'assurance qu'ils ont obtenu satisfac- " tion."

On a beaucoup parlé de la publication d'un manifeste de l'héritier du trône de France ; mais, soit que la nouvelle fût erronée, soit qu'il paraisse plus tard en un temps plus opportun, l'agence Havas semble donner une certaine consistance à ces bruits, par cette dépêche, parue la semaine dernière : " Le comte de Chambord a adressé au Pape une lettre dans laquelle il dit qu'il est toujours loin d'aspirer à la domination, mais qu'il ne peut s'empêcher de déplorer amèrement la situation de la France, et qu'il ne se résoudra à sortir de son repos que dans l'intention de faire une bonne action."

Au milieu de l'intensité des émotions de la politique quotidienne, le suicide de deux hommes du monde, appartenant à des camps opposés, a passé presque inaperçu. M. Arthur Berryer, fils de l'illustre orateur défunt, s'est empoisonné en avalant une fiole de laudanum, dans son château d'Angerville. La mauvaise situation de ses affaires aurait, dit-on, poussé ce malheureux à cet acte coupable. Le second est celui du fils aîné d'un ancien ministre de l'instruction publique sous l'Empire, M. Victor Duruy.

M. Anatole Duruy, frère de M. Albert Duruy, rédacteur en chef du journal bonapartiste la Nation, s'est ouvert les veines des deux bras. C'est à des fièvres contractées à l'étranger pendant son séjour dans la marine que l'on doit attribuer le dérangement cérébral de M. Duruy.

Les suicides se multiplient dans une proportion lamentable ; on en compte neuf hier, par asphyxie.

Puisque nous parlons suicide, un mot sur la mortalité parisienne ; ce sera presque ne pas changer de sujet. Les feuilles médicales constatent une amélioration dans chaque affection, et, par suite, dans la totalité des décès. Tandis que la mortalité parisienne ne donne aujourd'hui que 26.0 pour mille habitants, celle de Vienne s'élève à 34.3 pour le même nombre d'habitants ; à Naples, 31.9 ; à Munich, 27.8. Londres, malgré son immense population, est beaucoup mieux partagée ; elle n'accuse pour l'année qu'une moyenne de 20.5 par mille. Quand, en présence de ces chiffres, je songe à la mortalité de Montréal, je ne puis m'empêcher de croire qu'il reste beaucoup à faire pour, dans une ville aussi naturellement salubre que la

métropole commerciale du Bas-Canada, arriver à diminuer la moyenne de nos décès.

—Ma dernière lettre vous parlait des candidats académiques sur les rangs, pour remplir le fauteuil laissé libre par la mort de M. Autran. Les voix, le jour du vote, se sont réparties de la façon suivante :

Votants.....	37
Majorité absolue.....	19
MM. Sardou.....	18
D'Audiffret-Pasquier.....	17
Leconte de Lisle.....	2

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, on a procédé à un deuxième tour :

MM. Sardou.....	18
D'Audiffret-Pasquier.....	17
Leconte de Lisle.....	2

Cela aurait pu durer indéfiniment. Mais, au troisième tour, un des deux électeurs de M. Leconte de Lisle—on nous dit que c'est M. Auguste Barbier—l'a abandonné, et l'on a eu le résultat suivant :

MM. Sardou.....	19
D'Audiffret-Pasquier.....	17
Leconte de Lisle.....	1

En conséquence, M. Sardou est devenu immortel.

Cela est insignifiant. Ce qui l'est moins, c'est l'échec de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Il a eu beau réunir tous les titres voulus pour être reçu d'emblée, être duc, être président du Sénat, n'avoir pas fait un livre, l'Académie lui a fermé sa porte.

A ce propos, un détail : l'Académie n'a nommé Victor Hugo qu'à sa quatrième candidature.

Elle nomme M. Sardou dès la première. Tout est dans l'ordre.

Ce qui a fait dire à un assistant, auquel on expliquait les titres de l'auteur dramatique reçu :

" Il n'y a rien de changé à l'Académie, il n'y a qu'un SCRIBE de plus ! "

Cette élection a eu pour corollaire l'envoi de l'épître suivante à Victor Hugo, par M. Leconte de Lisle :

Paris, 8 juin 1877.  
Cher et illustre maître,  
En m'honorant trois fois de votre suffrage dans la dernière élection académique, vous m'avez largement récompensé de toute une vie de travail, uniquement consacrée à l'art suprême dont vous êtes la plus glorieuse lumière.  
Mon ambition la plus haute est satisfaite. Vous m'avez nommé, je suis élu.  
Croyez, cher maître, à toute ma gratitude comme à toute mon admiration.  
LECONTE DE LISLE.

M. Victor Hugo a répondu à M. Leconte de Lisle :

9 juin 1877.  
Mon éminent et cher confrère,  
Je vous ai donné trois fois ma voix, je vous l'eusse donnée dix fois.  
Continuez vos beaux travaux et publiez vos nobles œuvres qui font partie de la gloire de notre temps.  
En présence des hommes tels que vous, une Académie, et particulièrement l'Académie française, devrait songer à ceci : qu'elle leur est inutile et qu'ils lui sont nécessaires.  
Je vous serre la main.  
VICTOR HUGO.

Voilà deux hommes contents. Grand exemple pour les électeurs et les candidats de tous les pays.  
Passons des immortels aux mortels.

—Des fouilles récemment opérées dans l'Arriège, département de la France méridionale, viennent de mettre au jour, et parfaitement conservé, un évêque mort il y a plus de cinq siècles.

Voici quelques détails sur cette trouvaille :

La découverte a été faite dans le mur du cloître de la cathédrale à Saint-Lizier. Le corps mesurait 1 m. 80. La peau est jaune, non momifiée. Les bras étaient en croix sur la poitrine ; la tête légèrement inclinée à gauche. Les mains étaient encore gantées, et les pieds portaient des sandales. Celles-ci ayant été enlevées avec précaution, les pieds ont paru parfaitement conservés. Aucun objet de prix n'a été retrouvé dans le tombeau.

Les archéologues et les antiquaires affirment que ce tombeau contient les restes de M. Auger de Montefalcone, évêque de Couserans, mort en 1303, après avoir fait peindre à fresque les murs de l'église de Saint-Lizier.

—La politique en ce moment envahit tout ; elle a non-seulement troublé l'Académie française l'autre jour, mais elle a fait irruption dans la Société des gens de lettres. Un incident à ce propos :

M. d'Ideville, ancien préfet d'Alger, sous le ministère Buffet, avait demandé, en excitant de son titre d'auteur, car il a publié des articles de journaux et des volumes, à faire partie, en cette qualité, de la Société des gens de lettres.

Ses partisans étaient MM. Dumas et Aubryet.

La candidature de M. d'Ideville a été repoussée.

Mais le piquant de l'histoire, c'est que devant cette décision, les parrains du candidat ayant envoyé tous deux leur démission de membres de cette Société, celle-ci n'a accepté que celle de M. Aubryet, retenant, malgré lui, dans son sein M. A. Dumas.

Ce dernier tente un procès pour reprendre légalement sa liberté. Le titre de membre de la Société des gens de lettres emporterait-il avec lui, comme la qualité d'académicien, l'obligation d'être immortel quand même ?

On se rappelle que, lors de l'élection de M. Littré à l'Académie, Mgr. Dupanloup envoya à la docte compagnie sa démission, qui fut refusée. Le prélat ne vient plus aux séances, mais, malgré qu'il en ait, et d'après les statuts, il reste, quand même, académicien.

—Vous aviez toujours cru jusqu'ici, ainsi que moi, d'ailleurs, que les chemins de fer font plus de victimes que les diligences et les voitures ? Eh ! bien, nous nous trompions ; c'est le contraire qui a lieu.

La statistique est là ; on ne peut nier la chose.

Ainsi, en 1874, les accidents de chemins de fer ont coûté la vie, en Angleterre, à 1,249 personnes, dont 1,165 hommes et 84 femmes, tandis que les accidents de voitures ont occasionné la mort de 1,528 personnes, dont 1,313 hommes et 215 femmes. En 1875, on ne compte que 1 voyageur sur trois millions, tué par des accidents dont les Compagnies sont responsables. La marge est assez large, comme on voit.

Mais voici plus rassurant encore. En rapportant les accidents aux trajets effectués, et en admettant pour chaque voyageur un parcours moyen de 16 milles seulement, on voit qu'il y a un voyageur tué pour 480 millions de milles environ, d'où il résulte qu'une personne voyageant continuellement dix heures par jour, à la vitesse de 48 milles à l'heure, n'encourrait qu'une chance de mort en 2,749 ans, sur les chemins de fer anglais.

Je présume que les chemins de fer des Etats-Unis n'offrent pas précisément les mêmes chances.

—Un nouveau marché vient de se créer à Paris. Savez-vous ce que l'on y vend ? Je vous le donne en mille..... ? Des crapauds !

Singulière industrie, qui s'exerce sur une grande échelle.

Savez-vous pour qui, ces batraciens ? pour les maraichers anglais, qui les placent dans leurs jardins, où ces animaux font la guerre aux mouches, pucerons, limaces et autres insectes nuisibles, qui empêcheraient les légumes de pousser.

Ce marché se tient une fois par semaine, dans le quartier du Jardin des Plantes, dans un terrain vague, près de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

On entasse cette marchandise dans des tonneaux défoncés, et les marchands brassent cela comme on ferait de paquets d'anguilles. Le prix de ces reptiles varie entre 60 et 75 francs le cent à Paris ; à Londres, il est de 80 à 90 francs.

N'importe, remplacer le poétique dragon des Hespérides par une bande de crapauds, accuse un sens pratique qui marque une race et peint une époque.

—Quelques nouvelles pour finir.

La somme totale présentée au Pape à l'occasion du jubilé se monte à plus de 6,300,000 livres, en or, sans compter les présents de grande valeur.

Sa Sainteté a conféré la grande croix de l'ordre de Pie IX au maréchal de MacMahon, et au comte Larisch, envoyé par l'empereur d'Autriche auprès du Pape en mission spéciale.

—Il est certain aujourd'hui que les droites du Sénat demanderont dès demain la mise à l'ordre du jour du scrutin pour le remplacement des sénateurs inamovibles décédés.

Les droites ont adopté les trois candidats suivants : M. le général Chabaud La Tour, M. Grandperret et M. de Carayon-Latour.

Les candidats des gauches sont MM. Alfred Andié et Valette ; pour le troisième siège, vacant par la mort de M. Edmond Adam, aucun nom n'a encore été mis en avant.

Demain, le grand jour ! Le nouveau Cabinet De Broglie-Fourtou rencontrera pour la première fois les Chambres. La journée promet d'être chaude. Les ministres choisis par MacMahon, non-seulement n'ont pas besoin d'être réélus pour faire approuver leur programme par leurs électeurs, mais ils n'ont pas besoin d'être députés ou sénateurs pour faire partie du Cabinet. Des outsiders peuvent être ministres. Aujourd'hui, le ministre de la guerre, le général Berthaut, et le ministre de la marine, l'amiral de Grinac, n'ont pas de mandat.

NOS GRAVURES

Le prince Charles 1er et la princesse Elizabeth de Roumanie

Le prince Charles de Hohenzollern règne depuis onze ans sur les provinces unies de Valachie et de Moldavie, constituées en principauté sous le nom de Roumanie. Le prince est Allemand et appartient à la famille royale de Prusse. Il est âgé de 38 ans, il fut élu en 1866, après la déposition d'Alexandre-Jean Couza, le premier prince de Roumanie. Le prince Charles a épousé, en 1865, la princesse Elizabeth Von Neuwied, d'une famille allemande.

La population de la Roumanie dépasse un peu celle du Canada. Elle est de 4,500,000.

Le Grand-Duc Nicolas

Le grand-duc Nicolas de Russie, frère du Czar, est le commandant en chef de l'armée russe du Danube. Il a été reçu comme tel à Bucharest, capitale de la Roumanie, le 15 mai, par le prince Charles et la princesse Elizabeth. Cette réception a été faite d'une manière solennelle. Le prince de Roumanie est beaucoup plus dévoué aux princes russes qu'à son suzerain, le sultan.

Le Grand Trophée de la Confédération

A l'occasion de la première décade de la Confédération, nous croyons que cette gravure sera bien accueillie. Notre artiste a voulu faire une combinaison des différentes provinces. Chacune est représentée par une figure particulière : la Colombie, par un mineur ; Manitoba, par un chasseur ; Québec, par l'habitant légendaire ; le Nouveau-Brunswick, par un pêcheur ; la Nouvelle-Ecosse, par un mineur de houille ; et, enfin, l'Île du Prince-Edouard, par un matelot. Au centre du tableau, on voit groupés les écussons des provinces. On aimera à conserver ces écussons ainsi réunis. Au-dessus, on voit la couronne d'Angleterre.

" Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête," comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.